

COMITE EXECUTIF

Réunion du 28 juin 1974 - Orly

PROCES-VERBAL

Présents : MM. Jean REY, Président
Robert van SCHENDEL, Secrétaire Général
Karl-Heinz NARJES, Trésorier

Prof. Dr. Walter HALLSTEIN
J.H.C. MOLENAAR

Excusés : MM. Gaston DEFFERRE, Vice-Président
Sir Geoffrey de FREITAS
Karl MOMMER
Prof. PETRILLI
Alain POHER

Secrétariat : Dottssa Caterina CHIZZOLA

1. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES DEUX DERNIERES REUNIONS

Les procès-verbaux des réunions des 17 mai 1974 (Doc. CE/M/38) et 31 mai 1974 (Doc. CE/M/39) sont adoptés sans discussion.

2. METHODES DE TRAVAIL DU COMITE EXECUTIF ET CALENDRIER DE SES PROCHAINES REUNIONS

Sur proposition du Président, il est décidé que le Comité Exécutif s'efforcera de se réunir environ une fois par mois en dehors des périodes de vacances, selon un calendrier établi pour plusieurs mois, comme l'expérience en avait été faite de manière concluante les premières années du fonctionnement du Comité Exécutif. Le lieu des réunions devrait en principe varier en fonction du calendrier d'autres manifestations, de la commodité des membres et des possibilités de rencontres entre le Comité exécutif et des représentants d'autorité communautaire, en particulier de la Commission des Communautés Européennes, ou gouvernementale, ainsi que d'organisations diverses. A cet égard, le choix d'un aéroport ne devrait pas à l'avenir constituer une règle, mais plutôt une exception.

Quant à la durée de chaque réunion, elle ne devrait pas en principe dépasser une journée.

Après discussion, le calendrier des réunions du Comité Exécutif jusqu'à la fin de l'année est fixé comme suit :

- mercredi 2 octobre 1974 à Bruxelles. Le Président s'efforcera d'organiser à cette occasion une rencontre entre le Comité Exécutif et les représentants de la Commission des Communautés Européennes.
- samedi 9 novembre 1974, de 9 h à 12 h, à l'occasion et au lieu où sera fixé le colloque Europe-Amérique.

- mercredi 11 décembre 1974. Le lieu sera fixé ultérieurement.

Le calendrier des réunions du Comité Exécutif pendant le premier semestre de 1975 sera fixé dans le courant de l'automne, si possible lors de la réunion du 9 novembre.

Quant à la méthode de fonctionnement du Comité Exécutif par une éventuelle répartition des tâches entre les membres, comme l'expérience en avait été faite de manière peu concluante, elle ne sera envisagée qu'ultérieurement, après que le siège vacant au Comité Exécutif aura été pourvu.

En ce qui concerne ce dernier siège, le Président et le Secrétaire Général font connaître qu'il n'apparaît pas que l'organisation syndicale puisse être en mesure de faire des propositions avant le mois de septembre ou d'octobre prochain. Il est dès à présent décidé qu'un syndicaliste, proposé par l'organisation syndicale européenne pour siéger au Comité Exécutif, sera invité aux réunions de celui-ci, avant même son élection formelle par le Comité Directeur, agissant sur délégation du Conseil Fédéral.

3. PROGRAMME D'ACTION

A. Contacts avec les Conseils nationaux

Le Président rappelle son intention, approuvée par le Conseil Fédéral, de multiplier les contacts entre les dirigeants internationaux du Mouvement et ses Conseils nationaux, à l'effet d'encourager ces derniers à une mobilisation générale de l'opinion publique dans chaque pays, en particulier les pays de la Communauté Européenne, ainsi qu'à une action permanente auprès des autorités nationales respectives.

Le Président indique qu'il a déjà rencontré les dirigeants des Conseils nationaux allemand, français et italien et qu'il rencontrera ceux des conseils belge et britannique dans le courant du mois de juillet. D'autres invitations lui sont déjà parvenues, dont le calendrier sera fixé prochainement.

La déclaration du Président est approuvée.

B. Contacts avec l'ensemble des organisations internationales membres du Mouvement Européen

Le Président rappelle son intention, approuvée par le Conseil Fédéral, de multiplier les contacts avec l'ensemble des autres organisations membres du Mouvement Européen, qu'elles soient représentatives de courants politiques, de secteurs économiques et sociaux, de milieux professionnels ou de collectivités, à l'effet d'améliorer les conditions et les méthodes de coordination, dans le cadre du Mouvement Européen, de l'ensemble des initiatives et des activités européennes de ces organisations.

Le Président informe le Comité Exécutif qu'il a déjà proposé de rencontrer les dirigeants de quelques unes des organisations membres plus particulièrement militantes.

En ce qui concerne les organisations représentatives de courants politiques, il est décidé de préparer une rencontre communautaire ou des rencontres particulières avec chacune d'entre elles dans le courant de l'automne.

En ce qui concerne les organisations représentatives de secteurs économiques et sociaux, membres du Mouvement Européen, comme l'organisation syndicale européenne

ou qui n'ont pas cru pouvoir accepter l'invitation du Mouvement Européen, comme l'U.N.I.C.E., il est décidé de renouveler les contacts à haut niveau à l'effet d'encourager leur action européenne, tout en l'insérant si possible dans le cadre du Mouvement Européen, le développement de leur influence sur les autorités tant communautaires que nationales respectives, ainsi que l'organisation éventuelle par le Mouvement Européen, en coopération avec chacune d'entre elles et des personnalités représentatives des grands courants politiques d'une discussion ou d'une action en faveur du développement de la Communauté Européenne.

C. Contacts avec les autorités communautaires

Sur proposition du Président, il est décidé que le Comité Exécutif prendra contact dans la forme qui lui apparaîtra la plus appropriée avec les institutions communautaires : Parlement Européen, Conseil, et Commission, dans le but d'exposer les lignes dominantes du programme politique du Mouvement Européen pour le développement de la Communauté, d'encourager leur action propre et de rechercher avec elles les meilleures conditions d'un soutien de l'opinion publique européenne, en particulier par l'élection au suffrage universel direct du Parlement Européen.

D. Contacts avec les autorités nationales

Sur proposition du Président, le Comité Exécutif décide :

- 1) de demander aux Conseils nationaux du Mouvement Européen dans les pays membres de la Communauté Européenne d'intervenir fréquemment et directement auprès des autorités gouvernementales, politiques et administratives de leur pays, intéressées au développement de la Communauté Européenne, pour que ces autorités agissent en faveur du développement politique de la Communauté Européenne et plus particulièrement en faveur :
 - de l'application stricte des traités communautaires - en particulier quant au vote majoritaire au sein du Conseil ;
 - du renforcement des pouvoirs du Parlement Européen et de la Commission;
 - de la décision dans le cours des prochains mois de procéder à l'élection au suffrage universel direct du Parlement Européen;
 - de l'extension progressive mais rapide des compétences de la Communauté à l'ensemble de la politique extérieure et de la défense.
- 2) de demander au Président de raconter aussi vite que possible les Chefs de gouvernements et les Ministres des Affaires Etrangères des pays membres de la Communauté Européenne.

E. Action dans les Parlements nationaux

Sur proposition du président, il est décidé :

- 1) de s'efforcer d'obtenir l'organisation dans chaque Parlement national d'un débat, sous la forme la plus appropriée dans chaque cas, sur les affaires européennes, l'ensemble de ces débats ayant lieu dans le courant de la première semaine du mois de novembre.
- 2) de demander aux Conseils nationaux de prendre connaissance, à bref délai, des noms de parlementaires qui accepteraient, en liaison avec le Comité Exécutif international du Mouvement d'une part, avec des parlementaires membres du Parlement Européen d'autre part, la réalisation de cette initiative.
- 3) de n'étudier à nouveau le développement ou l'adaptation d'un organe parlementaire du Mouvement, que sur la base des enseignements qui seront tirés de la réalisation de cette initiative.

F. Action dans les milieux de jeunesse

Le Président propose que, parmi l'ensemble des propositions qui seront faites par le Mouvement Européen aux autorités communautaires, il soit demandé à la Commission des Communautés Européennes d'organiser à bref délai un nouveau colloque des représentants des mouvements de jeunesse. Une première discussion fait apparaître que, si certaines suites ont été données au colloque organisé par la Commission, il y a quelques années, notamment sur la forme d'un Comité de coordination des mouvements de jeunesse, la situation demeure néanmoins préoccupante.

En conclusion, il est demandé au Secrétaire Général de prendre contact avec le Président de la Jeunesse Européenne Fédéraliste, seule organisation de jeunesse au sein du Mouvement Européen, pour connaître les réactions éventuelles des milieux de jeunesse en général et de cette organisation en particulier sur la proposition du Président.

G. Colloque Europe-Amérique

Le Président confirme aux membres du Comité Exécutif qu'à la suite de son intervention auprès du Prof. Eugène ROSTOW, le colloque Europé-Amérique pourra être renvoyé à l'automne.

En conséquence des nombreux changements politiques récents dans de nombreux pays et des changements de calendrier affectant plusieurs personnes, il lui apparaît en effet que la délégation européenne ne pourrait pas être aussi représentative qu'on l'avait espéré. Ces raisons lui semblent avoir été heureusement comprises par nos partenaires.

La date proposée est celle des jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 novembre.

Quant au lieu, le Président propose qu'il soit fixé, en tenant compte de la saison avancée, si possible dans une région plus méridionale, par exemple dans les environs de Nice.

En conclusion d'une brève discussion, il est décidé de maintenir la conférence en Allemagne comme prévu antérieurement, si possible à Hambourg.

La liste de la trentaine de participants européens sera dressée par le Comité Exécutif sur base, d'une part, des propositions qu'il sera demandé de faire aux Conseils nationaux, d'autre part, des personnes dont la présence sera jugée essentielle.

H. Conférence sur "L'inflation en Europe" à Lucerne - 14 et 15 novembre

Le Secrétaire Général fait connaître qu'en conclusions d'une rencontre entre le rapporteur général de la Conférence, M. Raymond BARRE, les dirigeants du Conseil suisse et lui-même, l'ordre du jour définitif de la conférence a été arrêté et le thème délimité conformément aux décisions de principe du Comité Exécutif.

La Conférence se déroulera intégralement en séance plénière et procédera à la discussion du rapport de M. BARRE, ainsi que d'exposés sur les résultats des mesures prises dans les divers pays ou groupes de pays.

En conclusion d'une brève discussion, il est décidé de demander aux Conseils nationaux de faire des propositions quant au choix des participants.

I. Conférence sur le sous-développement et le Tiers-Monde

En l'absence du Prof. PETRILLI, qui désirait faire des propositions pour l'organisation de la conférence, décidée par le Conseil fédéral réuni en séance extraordinaire à Rome en juin 1973, le projet et les décisions qu'il comporte seront inscrits à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

4. SITUATION FINANCIERE

Le Trésorier expose les lignes générales de l'action qu'il compte mener pour assurer au Mouvement des moyens accrus de financement et qu'il détaillera dans une réunion des trésoriers des Conseils nationaux et des organisations internationales membres qu'il désire convoquer pour le 20 septembre prochain, faute d'avoir été assuré de participations suffisantes en juillet.

Sur sa proposition, il est décidé de mettre dès à présent à profit toute rencontre de dirigeants du Mouvement avec des autorités communautaires ou gouvernementales, ainsi qu'avec des dirigeants des principales organisations économiques et syndicales, pour demander que des moyens financiers accrus soient mis à la disposition du Mouvement lui-même et de ses conseils nationaux pour les aider à développer leur action de mobilisation de l'opinion publique européenne.

Le Secrétaire Général fait rapport sur la situation très difficile que traverse la Trésorerie du Mouvement et qui demeurera vraisemblablement précaire jusqu'à la réception de la subvention annuelle. Sur proposition du Trésorier, il est décidé de solliciter à la banque une extension de l'ouverture de crédit pour faire face à cette situation.

M. MOLENAAR offre de mettre à la disposition du Mouvement, moyennant un intérêt limité, les liquidités dont il croit que le Conseil néerlandais dispose actuellement. Le Trésorier remercie M. MOLENAAR de son offre. Le Secrétaire Général prendra contact avec le Trésorier du Conseil néerlandais.

Sur proposition du Trésorier, il est décidé de confirmer la délégation donnée dans le passé à M. Jo COREMANS, délégué du Trésorier, pour la signature des comptes courants bancaires. Les chèques, virements et autres documents bancaires pourront donc être signés par deux des quatre personnes suivantes : Président, Secrétaire Général, Trésorier et M. Jo COREMANS, délégué.

5. PROCHAINE CONVOCATION DU COMITE DIRECTEUR

Sur proposition du Secrétaire Général, la convocation du Comité Directeur sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

6. ADHESIONS NOUVELLES AU MOUVEMENT EUROPEEN

Sur proposition du Secrétaire Général, qui se trouve régulièrement saisi de demandes nouvelles d'adhésions au Mouvement, il est décidé d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine réunion une discussion des principes de la politique que le Mouvement Européen entend pratiquer à l'égard des adhésions.

19-7-74

MOUVEMENT EUROPÉEN

ASSOCIATION INTERNATIONALE

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

† Léon BLUM, † Alcide DE GASPERI, † Robert SCHUMAN, † Sir Winston CHURCHILL, † Konrad ADENAUER,
Harold MACMILLAN, Jean MONNET, Paul-Henri SPAAK

SECRETARIAT INTERNATIONAL
14, RUE DUQUESNOY, BRUXELLES 1
TÉLÉGRAMMES : UNIEUROPA
TÉLÉPHONE : 13.36.20

SECRETARIAT INTERNATIONAL

CHANGEMENT DE NUMERO DE TELEPHONE

A DATER DU 19 JUILLET 1974 A 20 HEURES LE NUMERO DE TELEPHONE DU
SECRETARIAT INTERNATIONAL DU MOUVEMENT EUROPEEN A BRUXELLES, ancien-
nement 13.36.20, SERA MODIFIE ET NOUS VOUS DEMANDONS DE BIEN VOULOIR
DORENAVANT FORMER LE NUMERO 513.36.20.
